UFA SAINTE BERNADETTE

POUR TRACER MON AVENIR

TITRE PROFESSIONNEL MANAGER D'ETABLISSEMENT MARCHAND



Lien vers fiche RNCP

Public visé

Formation accessible à tout public entre 16 et 29 ans révolus. La condition d'âge peut évoluer en fonction de la situation du candidat, à savoir : sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

Prérequis

Avoir le baccalauréat ou un titre professionnel de niveau 4

Modalités et délais d'accès

Dates de la formation : du 24/08/2026 au 09/09/2027 – Entrée en formation possible jusqu'au 25 novembre 2026 sous réserve d'un entretien de candidature préalable concluant.
Modalités : Pour tous les candidats, entretien, et positionnement par dossier de candidature -Un Test de positionnement écrit peut être réalisé en fonction du profil.
Signature d'un contrat d'apprentissage.
Délais : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. » (Article L.6222-12 du Code du travail)
Soirée ou journée d'informations collectives fin janvier et début mars

Objectifs professionnels

Aptitudes et compétences visées :
Dans le respect des consignes de sa hiérarchie et de la démarche RSE (responsabilité sociétale des entreprises) de l'entreprise, le manager d'établissement marchand assure le management opérationnel de l'équipe du périmètre sous sa responsabilité. Il développe la dynamique commerciale de son périmètre et contribue à l'optimisation de sa performance commerciale et sa rentabilité.
A l'issue de la formation, le jeune sera capable de :
- Manager l'équipe de son périmètre au sein de l'établissement marchand
- Développer la dynamique commerciale de son périmètre au sein de l'établissement marchand
- Contribuer à la performance commerciale et à la rentabilité de son périmètre au sein de l'établissement marchand

Perspectives post-formation

Formation qui a pour optique l'insertion professionnelle à l'obtention du titre, tel que Manager de rayon, d'espace commercial, de surface de vente, responsable de magasin, gestionnaire de centre de profit, chef de rayon, gérant de magasin, responsable de point de vente ou de département
Il existe des continuités d'études : certification chargé de gestion commerciale, certification responsable d'affaires commerciales et du développement à l'international, titre professionnel responsable d'établissement marchand
Pas de passerelle possible.

Organisation de la formation Moyens et méthodes pédagogiques

Formation en présentiel, en alternance avec l'entreprise d'accueil.
*L'alternance est réalisée sur la base de **1 journée par semaine en UFA** et le reste en entreprise, avec une journée supplémentaire par mois en centre.*
Les heures en UFA font partie intégrante de la vie en entreprise soit une base horaire de 35h00 par semaine et sont obligatoires.
La formation est modulaire avec un accompagnement personnalisé et une méthode pédagogique s'appuyant sur les expériences vécues en entreprise pour intégrer le contenu théorique.
Elle se compose de trois modules

Module 1 : Manager l'équipe de son périmètre au sein de l'établissement marchand
Module 2 : Développer la dynamique commerciale de son périmètre au sein de l'établissement marchand
Module 3 : Contribuer à la performance commerciale et à la rentabilité de son périmètre au sein de l'établissement marchand
Avec une journée d'intégration préalable : Accueil, présentation des objectifs de la formation, point administratif, partie règlementaire sur la vie de l'apprenti et de l'apprentissage.
Des rencontres en entreprise sont organisées aux périodes prédéfinies pour assurer un suivi optimal de l'apprenti.

***Moyens Pédagogiques** :*
Documents écrits, diaporama, supports d'autoformation, outils multimédias, supports numériques
***Moyens techniques** :*
Salles informatiques, salle de formation disposant de postes informatiques, matériel auto-visuel : tableau TBI, vidéo projecteur,
Notre plateau technique est conforme et adapté aux exigences du RC de ce titre professionnel
La liste des formateurs peut être accessible sur simple demande

Modalité d'évaluation

Évaluer par le biais d'un livret d'évaluations passées en cours de formation (ECF)
Évaluations des acquis de l'apprenti par le formateur
Les épreuves de certification comportent une mise en situation (4h00), un entretien technique (1h30), Questionnement à partir de production(s) (2h10) et un entretien final (15 minutes)

Validation

Diplôme de niveau 5 décerné par le Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion sous le code RNCP41853
Enregistré le 03-03-2026 - échéance au 02-03-2031
Possibilité de valider un/ou des blocs de compétences et de les repasser l'année suivante en cas d'obtention partielle du titre.)

Nombre de participants

Minimum de 10 participants

Durée de la formation

506 heures de formation en centre sur 13 mois.

Tarifs de la formation

Coût maximum : en attente du nouveau décret, formation active à partir de mars 2026
Décret n° n° 2025-860 du 29 août 2025 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage »
Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap)
Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé
Tarif de la formation = montant de la prise en charge OPCO
Employeurs du secteur public, voir décret
Article L6211-1 « la formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »
Article L6227-6 « Les personnes morales mentionnées à l'article L. 6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent… »

Accessibilité handicap

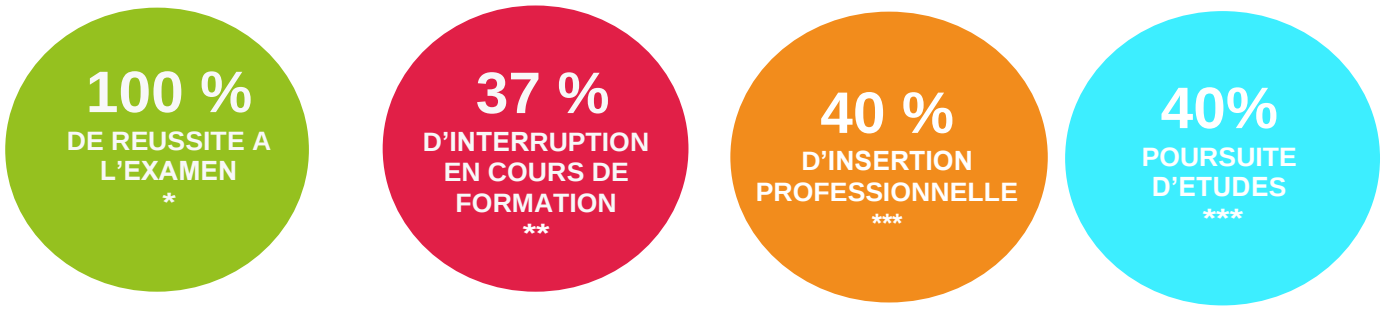
- Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Adaptation des moyens de la prestation en fonction des besoins relatifs au handicap
- Présence d'une référente handicap relais sur centre : Madame Dorothée Cochart
*- Référent handicap du CFA Jean Bosco joignable sur::*handicap@cfajeanbosco.fr

Coordonnées

UFA/AREP SAINTE BERNADETTE (CPROJV) *Lieu de formation : 225 rue des Anciens d'AFN – BP 40111* *59572 JEUMONT CEDEX* *03.27.39.65.24* *katy.delvallee@cprojv.fr* ***Contact** : Madame Delvallée Katy – Responsable pédagogique*	***Sabine Noel*** *Responsable de Centres* *06.30.09.77.85 / sabine.noel@cprojv.f* ***Coordonnées du centre administratif CPROJV*** *8 rue du 145eme RI 59600 Maubeuge* *06.16.74.60.96*

Taux de la dernière session de formation

Statistiques relevant de la version du titre Professionnel MUM



*Résultats des sessions 2024
**statistiques des sessions de formation 2023/2024
***Statistique à 6 mois sessions 2023/2024 portant sur des contrats de + de 3 mois dans le domaine visé

Valeur ajoutée

- *Accompagnement des apprentis (point écoute)*
- *Effectif réduit*
- *Projet pédagogique*
- *Passage du SST et de la certification DELF B2*